

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D018/2022

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20220412-22D018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2022

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle du conseil municipal de Bernay, Hôtel de Ville, Place Gustave Héon – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 4 avril 2022

Nombre de membres

en exercice : 21

Présents : 11

Pouvoirs : 2

Votants : 13

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, Mme CANU Françoise, Mme FERIÈRE Jocelyne, Mme HALBOUT Nicolle, M. LAHRECH Ahmed, Mme PERRET Florence, Mme PREYRE Françoise, Mme VAGNER Marie-Lyne.

Étaient absents : Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HEURTAUX Jocelyne, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, M. POUCKET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle

Pouvoirs : Mme GARNIER a donné pouvoir à M. BOULAYE ; M. POUCKET a donné pouvoir à Mme VAGNER.

Secrétaire de séance : M. Guillaume BOULAYE

Objet : Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs au 1^{er} mai 2022

Il est rappelé qu'il appartient au conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des nominations suite à réussite à concours.

Filière administrative :

Suite à la mise en stage de deux adjoints administratifs du service d'aide et d'accompagnement à domicile, alors contractuels de type accroissement temporaire d'activité, il convient de créer deux postes d'adjoints administratifs. Un est pourvu et l'autre reste vacant (jusqu'à la fin du CDD de l'agent soit le 31 août 2022).

Filière animation :

Suite à la demande d'un adjoint d'animation de réduire sa durée hebdomadaire de service, il convient de la modifier comme suit : fermeture du poste à 26h57 et création d'un poste à 21h22.

Filière sociale :

Un agent social, à 19 heures hebdomadaires, a demandé la réduction de son temps d'intervention, il est donc nécessaire de modifier sa durée hebdomadaire de service à 10 heures.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'administration du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de délibérer afin de modifier les postes au 1^{er} mai 2022 et d'adopter le tableau des effectifs actualisé.

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ✓ **Modifie les postes tel qu'indiqué ci-avant,**
- ✓ **Adopte le tableau des effectifs ci-après à compter du 1^{er} mai 2022,**

GRADES	POURVUS	DONT TNC	VACANTS	DONT TNC
Filière administrative				
Adjoint administratif	11	1	1	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	0	0	2	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	0	0	2	0
Attaché	2	0	0	0
Attaché principal	0	0	1	0
Rédacteur	1	0	1	0
Rédacteur principal de 2ème classe	2	0	1	0
Rédacteur principal de 1ère classe	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	17	1	8	1
Filière animation				
Adjoint d'animation	48	34	1	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	1	2	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	0	0	1	0
Animateur	0	0	1	0
<i>Total filière</i>	49	35	5	0
Filière médico-sociale				
Auxiliaire de puériculture	0	0	2	1
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	1	0	1	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	3	1	1	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	0	0	1	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0	0	1	0
Infirmier en soins généraux hors classe	1	0	0	0
Psychologue de classe normale	1	1	0	0
<i>Total filière</i>	6	2	6	1
Filière sociale				
Agent social	120	88	0	0
Agent social principal de 2ème classe	9	1	6	0
Agent social principal de 1ère classe	2	0	1	0
Assistant socio-éducatif	1	0	1	0
Assistant socio-éducatif principal de 2ème classe	1	0	1	0
Educateur de jeunes enfants	0	0	1	0
Educateur principal de jeunes enfants	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	134	89	10	0
Filière sportive				
Educateur des APS	1	0	0	0
Educateur principal de 2ème classe des APS	1	0	0	0
<i>Total filière</i>	2	0	0	0
Filière technique				
Adjoint technique	8	2	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	1	3	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	0	0	1	1
Technicien	0	0	0	0
<i>Total filière</i>	9	3	5	2
Total des postes				
	217	130	34	4

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Pour	Contre
11	2	13	0	13	13	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.

